

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----  
Service départemental d'incendie et de secours

DÉLIBÉRATION N° 2026-06(GFCP)

Date de convocation 4 février 2026

Nombre d'élus en exercice 22

Présents 15

Absents 7

Votants 14

Réception en Préfecture le

Délibération certifiée exécutoire le

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-six et le 26 février, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBERO, Alai DELSAUX, Lila DESJARDINS, Benoît GAUVAN, Robert GAY, Maurice JAYET, Bernard LIPERINI, Patricia PAUL, Serge PRATO, Sandra RAPONI, Jean-Yves ROUX, Laurie SARDELLA, Patrick VIVOS (suppléant de madame GRANET-BRUNELLO)

**Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025**

**Madame Patricia PAUL, 1<sup>er</sup> vice-présidente du CASDIS expose :**

L'article 2313-I du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux

Le compte financier unique rend compte, pour l'exercice 2025, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligations d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par le SDIS 04 sur l'exercice.

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2025 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière du SDIS 04

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20260226-2026-06-GFCP-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2026  
Date de réception préfecture : 05/03/2026

I) Présentation du compte financier unique 2025

a) Présentation générale

S D I S 04 - Budget Principal - CFU - 2025

<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	12 045 807,23	22 513 248,25	34 559 055,48
	Recettes réalisées (1)	B	9 618 338,26	22 553 757,48	32 172 095,74
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	12 207 830,00	22 838 470,00	35 046 300,00
	Dépenses réalisées (1)	E	9 531 878,63	22 119 984,94	31 651 863,57
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les litres et les mandats					
	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	66 459,63	433 792,54	520 252,17
Résultats antérieurs reportés					
	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	162 022,77	325 221,75	487 244,52
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)					
	Excédent/déficit	G + H	248 482,40	759 014,29	1 007 496,69
Différence entre les restes à réaliser					
	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé					
	Excédent/déficit	G + H + I	248 482,40	759 014,29	1 007 496,69

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

19900 - S D I S DES A H P - BUDGET PRINC

Exercice 2025

<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés</b>	<b>B2</b>

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent exercice N-1	Part affectée à l'investissement exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	162 022,77		66 459,63		248 482,40
Fonctionnement	325 221,75		433 792,54		759 014,29
<b>TOTAL I</b>	<b>487 244,52</b>		<b>520 252,17</b>		<b>1 007 496,69</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>487 244,52</b>		<b>520 252,17</b>		<b>1 007 496,69</b>

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20260226-2026-06-GFCP-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2026  
Date de réception préfecture : 05/03/2026

b) La section d'investissement

S.D.L.S 04 - Budget Principal - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1.1	

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (EP + DM + RAR H-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	295 003,68	154 235,94	52,28	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 211 556,07	3 704 390,83	59,64	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 225 915,27	2 217 423,67	99,62	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 732 475,00</b>	<b>6 076 050,44</b>	<b>69,58</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1633 non budgétaire)	2 471 603,00	2 471 601,22	100,00	0,00
18	Cpte de liaison affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 200,00	1 200,00	100,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 473 803,00</b>	<b>2 473 001,22</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 205 478,00</b>	<b>8 549 051,66</b>	<b>76,29</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	907 160,00	887 635,80	97,85	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	95 192,00	95 191,17	100,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>	<b>1 002 352,00</b>	<b>982 826,97</b>	<b>98,05</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>	<b>12 207 830,00</b>	<b>9 531 878,63</b>	<b>78,08</b>	<b>0,00</b>
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00			
	<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>	<b>12 207 830,00</b>	<b>9 531 878,63</b>		<b>0,00</b>

- (1) Dépenses engagées non mandées.  
 (2) Voir l'Etat A-C1 1 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (3) Voir l'état F1-E5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) DF 040 + RF 042  
 (5) DF 041 + RF 041  
 (6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2032.

S.D.L.S 04 - Budget Principal - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II	
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1.2	

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (EP + DM + RAR H-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 995 454,00	2 349 546,62	58,81	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 769 762,00	2 500 000,00	90,59	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 200,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	629 586,23	629 586,42	100,00	0,00
18	Cpte de liaison affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>7 385 992,23</b>	<b>5 480 133,04</b>	<b>74,20</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	590 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 974 623,00	4 043 014,05	101,72	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	95 192,00	95 191,17	100,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>	<b>4 659 815,00</b>	<b>4 138 205,22</b>	<b>88,81</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>	<b>12 045 807,23</b>	<b>9 618 338,26</b>	<b>79,85</b>	<b>0,00</b>
001	Solde d'exécution positif reporté	162 022,77			
	<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>	<b>12 207 830,00</b>	<b>9 618 338,26</b>		<b>0,00</b>

- (1) Recettes satisfaites non librées.  
 (2) Voir l'état F1-E5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (3) Pour mémoire, crédits ou virements au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations ordre à réaffectation).  
 (4) DF 040 + RF 042  
 (5) Les comptes 15, 23, 35, 49 et 69 pour être figurés dans le détail du chapitre et le collectif à côté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 1192 (cf. chapitre 024 + produit des cessions d'immobilisations).  
 (7) DF 041 + RF 041  
 (8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2032.

Accusé de réception en préfecture  
 004-280400169-20260226-2026-06-GFCP-DE  
 Date de télétransmission : 05/03/2026  
 Date de réception préfecture : 05/03/2026

c) La section de fonctionnement

S.D.I.S 04 - Budget Principal - CFU - 2025

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							A2 1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	4 096 972,00	3 633 788,38	341 476,65	3 975 265,03	97,03	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	13 234 694,00	12 557 072,84	669 292,71	13 226 365,55	99,94	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6556)	399 958,00	330 694,85	46 487,32	377 162,17	94,30	0,00
6536	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>17 731 822,00</b>	<b>16 521 556,07</b>	<b>1 057 236,68</b>	<b>17 578 792,75</b>	<b>99,14</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	539 000,00	497 038,21	0,00	497 038,21	92,21	0,00
67	Charges spécifiques	3 025,00	1 119,93	0,00	1 119,93	37,02	0,00
68	Dotations aux provisions dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>18 273 847,00</b>	<b>17 019 714,21</b>	<b>1 057 236,68</b>	<b>18 076 950,89</b>	<b>98,92</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	590 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	3 974 623,00	4 043 014,05	0,00	4 043 014,05	101,72	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>4 564 623,00</b>	<b>4 043 014,05</b>	<b>0,00</b>	<b>4 043 014,05</b>	<b>88,57</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>22 838 470,00</b>	<b>21 062 728,26</b>	<b>1 057 236,68</b>	<b>22 119 964,94</b>	<b>96,85</b>	<b>0,00</b>
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>22 838 470,00</b>	<b>21 062 728,26</b>	<b>1 057 236,68</b>	<b>22 119 964,94</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées

S.D.I.S 04 - Budget Principal - CFU - 2025

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							A2 2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	525 038,00	441 614,94	6 035,00	447 649,94	85,26	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine ventes diverses	1 691 628,00	1 733 325,24	77 748,00	1 811 073,24	107,08	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	19 071 534,54	19 074 233,04	0,00	19 074 233,04	100,01	0,00
75	Autres produits de gestion courante	87 500,00	90 404,68	0,00	90 404,68	103,32	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>21 375 698,54</b>	<b>21 339 577,88</b>	<b>83 783,00</b>	<b>21 423 360,88</b>	<b>100,22</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	230 389,71	242 760,80	0,00	242 760,80	105,37	0,00
78	Reprises amort. dépréciations prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>21 606 088,25</b>	<b>21 582 338,68</b>	<b>83 783,00</b>	<b>21 666 121,68</b>	<b>100,28</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	907 160,00	887 635,80	0,00	887 635,80	97,85	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>907 160,00</b>	<b>887 635,80</b>	<b>0,00</b>	<b>887 635,80</b>	<b>97,85</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>22 513 248,25</b>	<b>22 469 974,48</b>	<b>83 783,00</b>	<b>22 553 757,48</b>	<b>100,18</b>	<b>0,00</b>
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		323 221,75					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>22 838 470,00</b>	<b>22 469 974,48</b>	<b>83 783,00</b>	<b>22 553 757,48</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non traitées.

(2) Les comptes 78 pr. ont figuré dans le détail de chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DF 042

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20260226-2026-06-GFCP-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2026  
Date de réception préfecture : 05/03/2026

d) Bilan synthétique 2025

19900 - S.D I S DES A H.P - BUDGET PRINC

Exercice 2025

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Bilan synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>D</b>

<b>ACTIF NET (I)</b>	<b>Total</b>	<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>	<b>Total</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	22 398,68
Subventions d'investissement versées	269,80	Neutrisations et régularisations	-6 244,58
Autres immobilisations incorporelles	665,24	Réserves	782,29
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	325,22
Terrains	531,25	Résultat de l'exercice	433,79
Constructions	20 279,66	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	8 212,62
Réseaux et installations de voirie		<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>	<b>25 908,04</b>
Réseaux divers	1 828,27	<b>PASSIF</b>	
Installations techniques, agencements et matériel	14 318,99	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	
Autres	2 540,43	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	4 436,63	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	20 062,03
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)	1,84	<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>	<b>20 062,03</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>44 890,11</b>	<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	356,05
Stocks		Autres dettes non financières	734,12
Créances	1 546,04	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>	<b>1 090,17</b>
Tresorerie	2 404,46	<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>3 950,50</b>	<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>	<b>21 152,20</b>
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	1 780,37
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>48 840,61</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>48 840,61</b>

(1) Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20260226-2026-06-GFCP-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2026  
Date de réception préfecture : 05/03/2026

e) Compte de résultat 2025

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC

Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Dotations de l'état	5,81	5,60
Participations	19 068,42	18 604,03
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>		
Ventes de biens ou prestations de services	1 811,07	1 022,67
Produits des cessions d'actifs	242,78	110,63
Autres produits de gestion	90,40	123,43
Production stockée et immobilisée		
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	554,71	366,02
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	332,93	494,44
Neutralisation des moins-values de cession		27,77
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>	<b>22 106,11</b>	<b>20 774,70</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats et charges externes	3 975,27	3 893,66
Charges de personnel	12 665,58	12 117,50
Indemnités des élus (et membres du CESR)	25,94	25,73
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	13,60	3,90
Impôts et taxes	113,14	117,18
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	3 800,25	3 507,50
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	27,73	31,78
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	215,03	106,62
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>	<b>20 836,53</b>	<b>19 803,94</b>

19900 - S.D.I.S DES A.H.P - BUDGET PRINC

Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	82,32	100,12
Autres charges	256,42	204,72
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>	<b>338,74</b>	<b>304,85</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>497,64</b>	<b>546,30</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>	<b>-497,64</b>	<b>-546,30</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)</b>	<b>433,79</b>	<b>119,62</b>

Le détail du C.F.U. 2025 est joint en annexe n°1.

Au terme de cette présentation, madame PAUL, 1<sup>er</sup> vice-présidente Il est demandé au conseil d'administration de bien vouloir se prononcer sur le compte financier unique 2025 et d'autoriser le Président à le signer.

Après en avoir délibéré les membres du conseil d'administration ont approuvé ce rapport à l'unanimité, (le président n'ayant pas pris part au vote), les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration

  
Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20260226-2026-06-GFCP-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2026  
Date de réception préfecture : 05/03/2026

ANNEXE CFU 2025

29/01/2026

## Bilan d'Analyse Financière SDIS 2022 - 2025

Fabien Aslan  
STEGO

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20260226-2026-06-GFCP-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2026  
Date de réception préfecture : 05/03/2026

	<b>Analyse Financière</b> .....	<b>2</b>
1	L'Evolution des Epargnes .....	2
2.1.1.	Vue d'ensemble de la santé financière .....	2
2.1.2.	Matérialisation de l'effet ciseaux .....	6
2.1.3.	L'évolution du taux d'épargne brute.....	8
2.1.4.	Les recettes de gestion de le SDIS.....	10
2.1.5.	Les recettes de contributions.....	12
2.1.6.	Analyse de la rigidité des dépenses de fonctionnement .....	14
2.1.7.	Evolution des charges de personnel .....	16
2.1.8.	Les charges de gestion .....	18
2.1.9.	Les dépenses d'énergie .....	20
2.1.10.	Analyse des charges financières .....	22
2.2.	Solvabilité .....	23
3.4.	La stratégie de financement des investissements.....	29

# 1. Analyse Financière

## 1.1. L'Evolution des Epargnes

### 1.1.1. Vue d'ensemble de la santé financière

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des principaux indicateurs liés aux résultats en **dépenses** et en **recettes**.

Chaque indicateur sera :

1. **Défini** : Une explication claire de sa signification et de son rôle dans l'analyse financière.
2. **Analysé** : Une interprétation détaillée pour mettre en lumière les tendances, les variations et leur impact sur la situation financière.

Vue générale	Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
		2022	2023	2024	2025	
Recettes réelles de fonctionnement		19 901 427	19 825 207	20 346 722	21 666 122	8,87%
Dont recettes exceptionnelles (cessions)		315 632	47 560	110 630	190 761	-39,56%
Recettes réelles de fonctionnement (retraitées)		19 585 796	19 777 648	20 236 092	21 475 361	9,65%
Dépenses réelles de fonctionnement		17 287 560	17 022 479	17 489 437	18 076 951	4,57%
Dont charges exceptionnelles						0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement (retraitées)		17 287 560	17 022 479	17 489 437	18 076 951	4,57%
Charges financières (dont intérêts de la dette)		496 393	548 953	546 298	497 038	0,13%
Epargne de gestion		2 794 629	3 304 121	3 292 954	3 895 448	39,39%
Epargne brute		2 298 236	2 755 169	2 746 656	3 398 410	47,87%
Remboursement du capital de la dette		2 162 118	2 302 553	2 439 662	2 471 801	14,32%
Epargne nette		136 118	452 616	306 993	926 609	580,74%
Encours de la dette		22 222 966	21 085 414	19 961 369	19 989 568	-10,05%
Capacité de désendettement		9,67	7,65	7,27	5,88	-39,17%
Seuil d'amortissement du capital de la dette		10,86%	11,61%	11,99%	11,41%	5,01%
Taux d'épargne brute		11,73%	13,93%	13,57%	15,82%	34,86%

## CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE FAVORABLE 2025-2026

Avant d'analyser les chiffres, plantons le décor : **le SDIS 04 évolue dans un environnement économique qui redevient porteur :**

- **Inflation maîtrisée** : 1,3% prévue en 2026 (contre 1,1% en 2025) - bien loin des pics de 2022-2023
- **Croissance modeste mais positive** : 1% attendu en 2026
- **Désinflation des prix de l'énergie** : impact direct sur les charges de fonctionnement
- **Conditions de financement qui s'améliorent** : taux en baisse, facilitant l'investissement

**Ce que ça signifie pour le SDIS 04** : Après la tempête inflationniste 2022-2024, le service entre dans une phase de stabilisation macroéconomique qui va permettre de **repandre une trajectoire budgétaire normalisée**.

### POINTS FORTS MAJEURS

#### 1. Une capacité d'autofinancement qui augmente : +47,87%

L'épargne brute passe de **2,29 M€ à 3,39 M€**

#### Taux d'épargne brute :

- 2022 : 11,7%
- 2025 : **15,8%**

→ **Le SDIS 04 dépasse largement le seuil de vigilance de 10%**. C'est le signe d'une **gestion rigoureuse** dans un contexte où beaucoup de SDIS sont en difficulté.

**Benchmark national** : La masse salariale des SDIS représente 83% des dépenses de fonctionnement et augmente structurellement. Le SDIS 04 arrive à **générer une épargne record malgré ces contraintes**.

## 2. Une trajectoire de désendettement impressionnante

- **Encours de dette** : -10,05% → Le SDIS rembourse plus vite qu'il n'emprunte
- **Remboursement du capital** : +14,32% → Stratégie volontariste de réduction de dette
- **Charges financières** : +0,13% seulement → **Les taux sont maîtrisés**

### Capacité de désendettement estimée :

- 2022 : ~10 ans
- 2025 : ~6 ans

→ **Excellent niveau !** Le SDIS 04 pourrait se désendetter en 6 ans avec son épargne brute actuelle, **bien en-dessous des 8-10 ans de beaucoup de SDIS.**

## 3. Des dépenses qui croissent MOINS vite que la moyenne nationale

**+4,57% sur la période** pour le SDIS 04

### Contexte national :

- Entre 2021 et 2024, les dépenses de fonctionnement du SDIS 31 ont augmenté de 14,97%
- Les charges du SDMIS ont augmenté de 19,5 M€ depuis 2015, en raison de la hausse de la masse salariale

→ **Le SDIS 04 affiche une progression maîtrisée de 4,57%**, très inférieure à la dynamique nationale (+15 à +20% sur période comparable). **C'est la preuve d'une gestion vertueuse.**

### ANALYSE DES LEVIERS DE PERFORMANCE

- Le SDIS a **sur-épargné** pendant la période d'incertitude 2020-2023
- Il dispose maintenant des **finances** pour :
  - Financer des équipements structurants (véhicules, matériel)
  - Absorber les à-coups budgétaires 2026
  - Réduire le recours à l'emprunt

**Dans le contexte 2026**, avec l'inflation qui revient à 1,3% et les collectivités qui retrouvent des marges, **cette épargne accumulée devient un atout stratégique majeur**.

**La baisse des recettes exceptionnelles : -39,56%**

Certes, c'est une baisse, MAIS :

**C'est un signe de maturité budgétaire :**

- Les recettes exceptionnelles sont **par nature volatiles**
- Le SDIS ne compte plus dessus pour son équilibre courant
- **Les recettes réelles de fonctionnement (+5,65%) restent dynamiques**

**Perspective 2026** : Les recettes des collectivités devraient progresser en 2026, représentant 155 Md€ (+ 3 Md€, soit + 2,0% par rapport à la LFI 2025)

#### **OPPORTUNITÉS CONTEXTUELLES 2026**

##### **1. Contexte budgétaire territorial qui s'améliore**

Les recettes totales des collectivités évolueront ainsi à un rythme plus élevé que l'inflation de +4,2 Md€ (+1,4%)

##### **2. Maîtrise des charges salariales dans un environnement favorable**

**Contexte national** : En 2025, une augmentation générale des salaires de 3,6% est prévue en France, dépassant le taux d'inflation estimé à 1,7%.

Le SDIS 04 avec sa croissance de dépenses à 4,57% **absorbe les revalorisations salariales** tout en maintenant son équilibre.

### 1.1.2. Matérialisation de l'effet ciseaux

#### Analyse de l'épargne brute

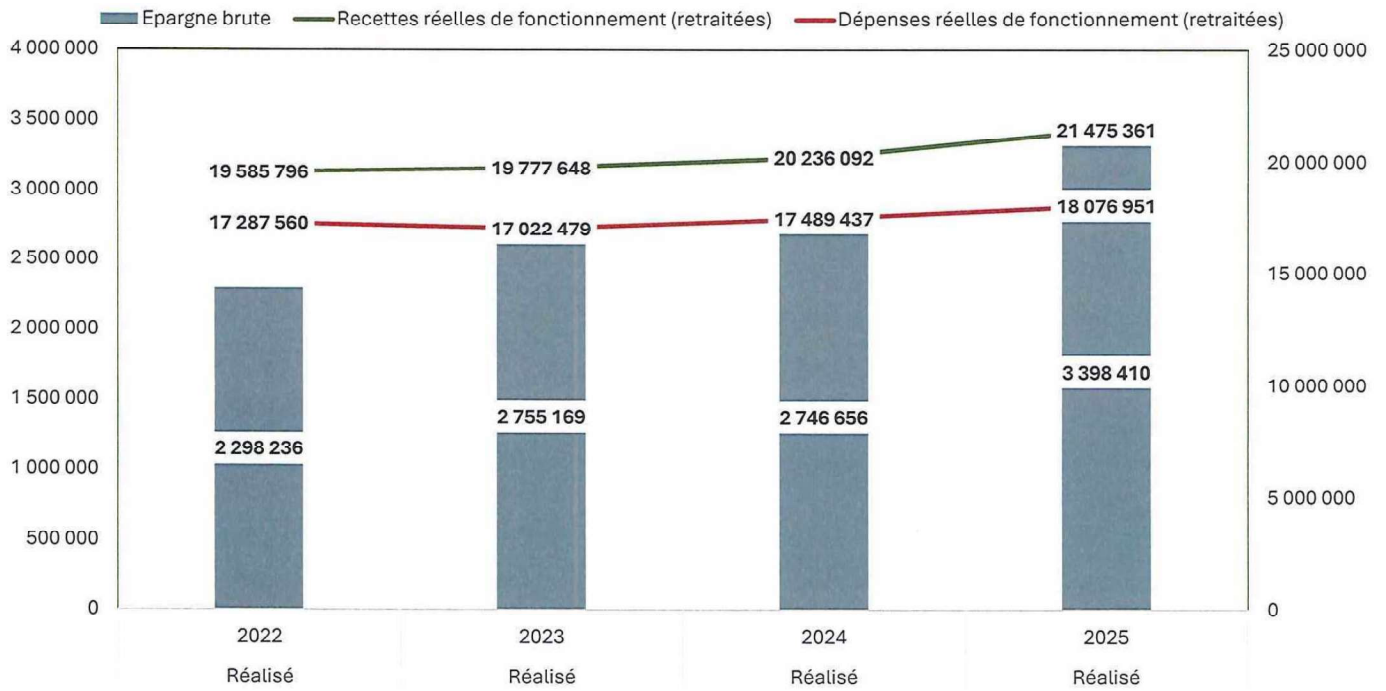
L'épargne brute, représentée en **vert** sur le graphique ci-dessous, correspond à la différence entre les **recettes réelles de fonctionnement** (courbe bleue) et les **dépenses réelles de fonctionnement** (courbe rouge).

#### Interprétation des courbes :

- **Écart positif** : Plus l'écart entre les deux courbes (recettes et dépenses) est important, plus le SDIS génère de l'autofinancement. Cet autofinancement lui permet :
  - De rembourser sa dette sereinement,
  - D'autofinancer ses investissements,
  - D'alimenter sa trésorerie.
- **Croisement ou rapprochement des courbes** : Lorsque les deux courbes se croisent ou tendent fortement à se croiser, un « **effet de ciseaux** » se produit. Cela engendre un risque pour le SDIS :
  - Elle ne dégage plus d'épargne brute,
  - Elle perd la capacité de rembourser sa dette,
  - Elle ne peut plus autofinancer ses investissements,
  - Ce déséquilibre pourrait à terme conduire à une situation d'insolvabilité.

En résumé, l'épargne brute est un indicateur clé pour évaluer la santé financière d'un SDIS et sa capacité à faire face à ses engagements financiers.

### Epargne brute et effets ciseaux



### 1.1.3. L'évolution du taux d'épargne brute

#### Le Taux d'Épargne Brute : Définition et Seuils d'Alerte

Le **taux d'épargne brute** correspond au ratio entre l'épargne brute et les **recettes réelles de fonctionnement** (RRF) de la commune. Il mesure la part de ces recettes pouvant être dédiée :

- Au remboursement du capital de la dette,
- À l'autofinancement des investissements de l'année en cours.

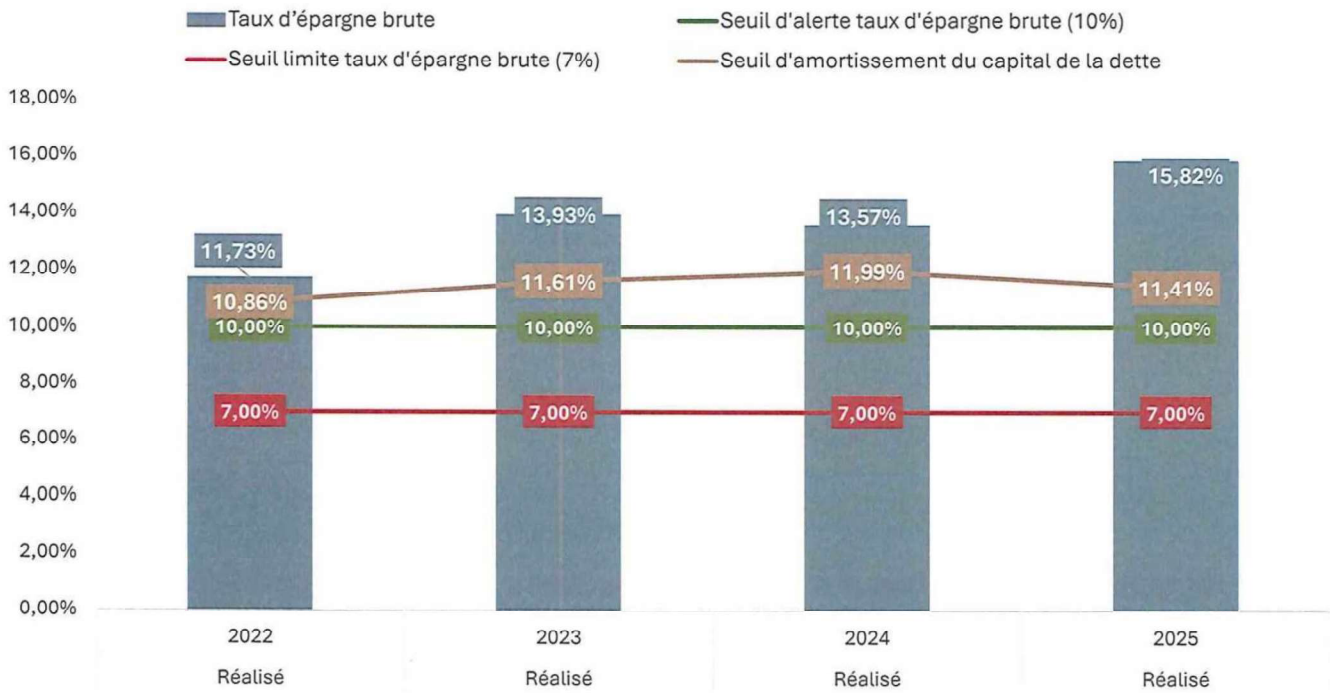
Cet indicateur permet d'évaluer la capacité de la commune à mobiliser des ressources internes pour financer ses obligations financières et ses projets sans recourir excessivement à l'emprunt.

**Seuils d'Alerte** : Trois niveaux d'alerte sont définis pour évaluer la solidité financière :

1. **Premier seuil : 10 % des RRF**
  - Constitue un **avertissement initial**.
2. **Deuxième seuil : 7 % des RRF**
  - Représente une **limite critique**.
  - En dessous de ce seuil, il devient **difficile d'investir** ou d'envisager de nouveaux emprunts, limitant les marges de manœuvre financières.
3. **Seuil personnalisé**
  - Ce seuil spécifique indique le niveau en dessous duquel le **remboursement du capital de la dette** devient impossible sans puiser dans les réserves.
  - Atteindre ou franchir ce seuil est synonyme d'une fragilité financière critique.

Le suivi rigoureux du taux d'épargne brute et de ses seuils d'alerte est essentiel pour prévenir les difficultés financières, maintenir une capacité d'investissement et garantir la stabilité budgétaire de la commune.

### Taux d'épargne brute et seuils d'alertes



### 1.1.4. Les recettes de gestion du SDIS

#### PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE (Chapitre 70)

Ces recettes regroupent les revenus issus de la facturation des prestations rendues par le SDIS : interventions soumises à facturation (article L1424-42 du CGCT), remboursements par des tiers, recettes du réseau autoroutier, carences ambulances, formations facturées, dispositifs de sécurité, ascenseurs et remboursement TICPE.

Les recettes évoluent de 1,07 M€ en 2022 à 1,81 M€ en 2025, soit une variation de **+69,86%**. L'explosion de 2025 (+77% vs 2024) s'explique principalement par la forte hausse des remboursements TICPE (206k€), des dispositifs de sécurité (138k€ vs 94k€) et des interventions facturées (295k€ vs 271k€). Cette progression traduit une intensification de l'activité opérationnelle et une optimisation des recettes de facturation.

#### AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Chapitre 75)

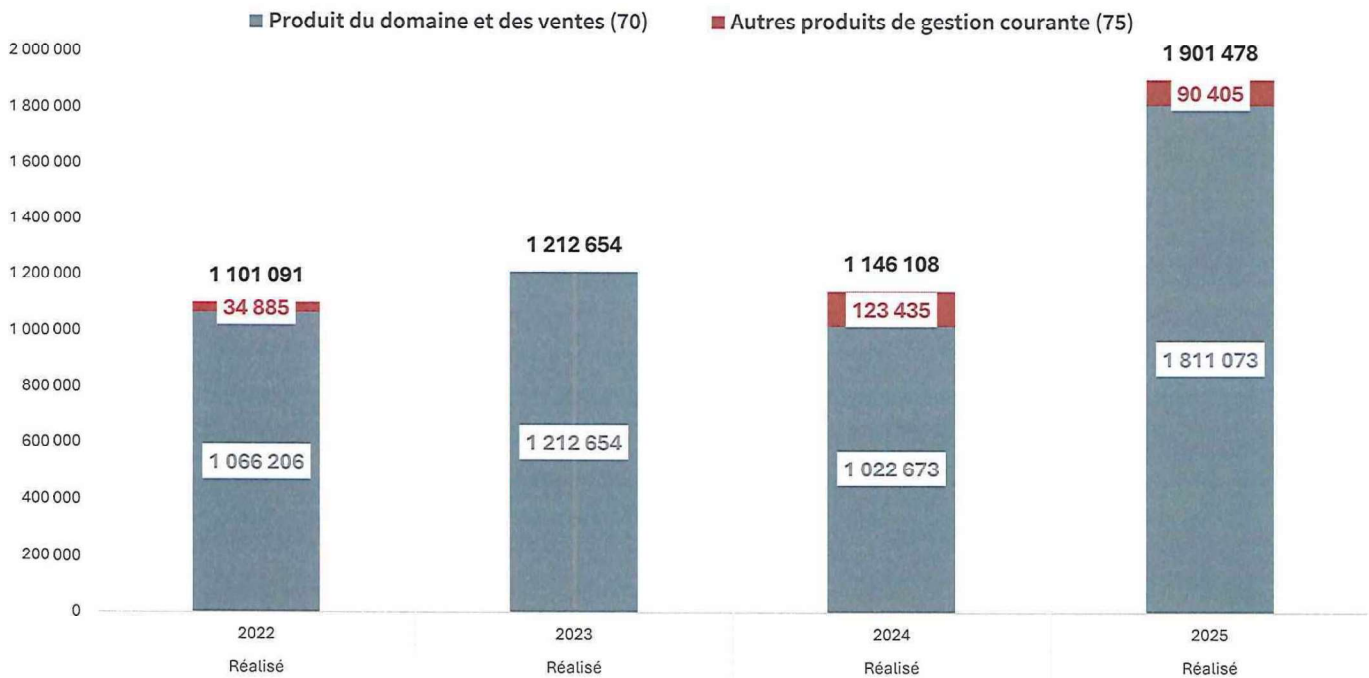
Ce chapitre englobe des produits divers liés à la gestion courante : débits et pénalités perçus, produits divers et autres recettes annexes. Ces recettes passent de 35k€ en 2022 à 90k€ en 2025 (**+159,15%**), avec des variations importantes selon les exercices (absence de recettes en 2023, pic à 123k€ en 2024). Ces produits sont volatiles par nature et dépendent d'éléments conjoncturels.

#### TOTAL DES RECETTES DE GESTION

Le total des recettes de gestion progresse de 1,10 M€ en 2022 à 1,90 M€ en 2025, soit **+72,69%**. Ces produits représentent environ 8-9% des recettes réelles de fonctionnement en 2025. Cette progression significative témoigne d'une meilleure valorisation des prestations du SDIS et d'une intensification de son activité opérationnelle facturée. Ces recettes, bien que minoritaires par rapport aux contributions (19M€), constituent un complément non négligeable au financement du service.

Recettes : Produits de gestion	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation
	Année	2022	2023	2024	2025	
Produit du domaine et des ventes (70)		1 066 206	1 212 654	1 022 673	1 811 073	69,86%
Autres produits de gestion courante (75)		34 885	0	123 435	90 405	159,15%
Total Produits de Gestion Courante		1 101 091	1 212 654	1 146 108	1 901 478	72,69%

### Evolution des Recettes de Gestion



### 1.1.5. Les recettes de contributions

#### STRUCTURE DES CONTRIBUTIONS

Les contributions constituent la source principale de financement du SDIS, réparties entre trois niveaux de collectivités selon le Code général des collectivités territoriales.

La **contribution départementale** est le financeur majoritaire, calculée selon des critères réglementaires (population, potentiel fiscal). Elle évolue de 11,34 M€ en 2022 à 11,53 M€ en 2025 (+1,68%). Les **contributions communales** passent de 3,94 M€ à 4,45 M€ (+12,98%), tandis que les **contributions des EPCI** progressent de 2,72 M€ à 3,09 M€ (+13,52%).

#### ÉVOLUTION GLOBALE

Le total des contributions s'établit à 18,04 M€ en 2022, connaît un léger recul en 2023 (17,99 M€), puis remonte progressivement pour atteindre 19,07 M€ en 2025. La variation globale 2022-2025 est de **+5,72%**, soit environ +1,4%/an en moyenne, un rythme inférieur à l'inflation cumulée de la période.

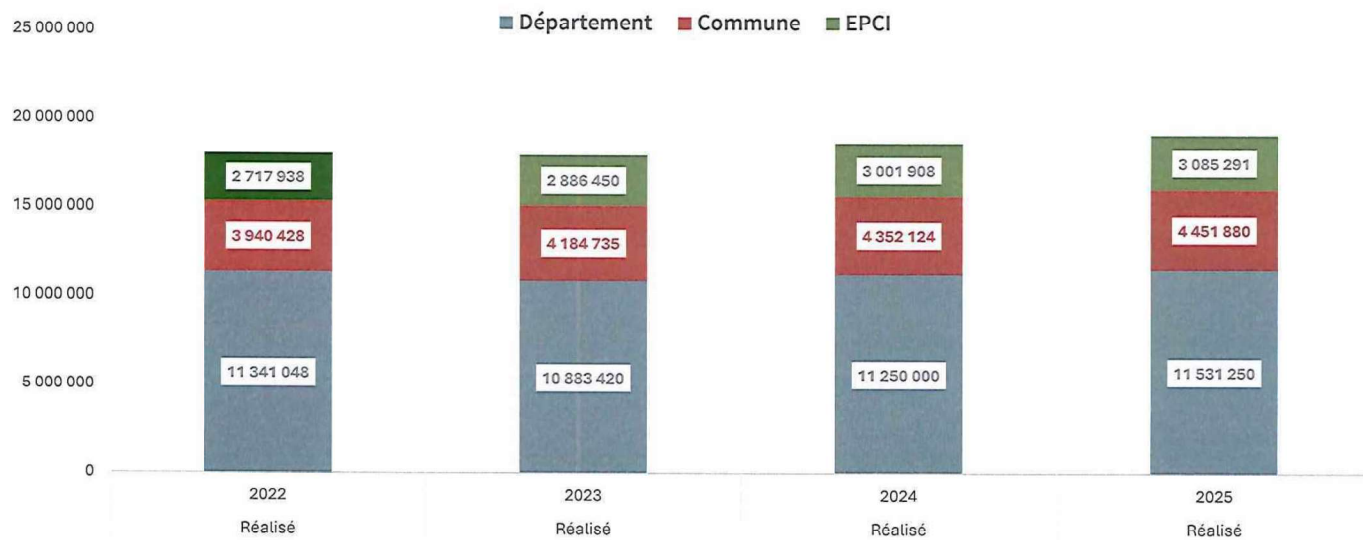
**Répartition 2025** : Département 60,5% | Communes 23,3% | EPCI 16,2%

#### DYNAMIQUES CONTRASTÉES

La contribution départementale affiche une croissance limitée à +1,68%, reflétant des contraintes budgétaires départementales. À l'inverse, le bloc communal (Communes + EPCI) connaît une forte augmentation de +13%, liée potentiellement à des ajustements de clés de répartition, une croissance démographique ou fiscale, ou une évolution des bases de calcul réglementaires

Recettes : Contribution	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation
	Année	2022	2023	2024	2025	Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
Département		11 341 048	10 883 420	11 250 000	11 531 250	1,68%
Commune		3 940 428	4 184 735	4 352 124	4 451 880	12,98%
EPCI		2 717 938	2 886 450	3 001 908	3 085 291	13,52%
Total		18 042 205	17 993 746	18 609 727	19 074 233	5,72%

### Evolution des contributions



### 1.1.6. Analyse de la rigidité des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement rigides regroupent des charges sur lesquelles le SDIS a peu de marge de manœuvre pour ajuster ou réduire rapidement en cas de besoin. Ces dépenses sont liées à des **engagements contractuels** ou des obligations légales qui rendent leur optimisation difficile à court terme. Elles incluent principalement :

#### 1. Les atténuations de produits

- Correspondent aux **remises, exonérations ou remboursements** d'impôts et taxes décidés par le SDIS ou imposés par la législation.

#### 2. Les dépenses de personnel

- Représentent une part souvent majoritaire des dépenses de fonctionnement :
  - Salaires,
  - Charges sociales,
  - Prestations annexes comme la formation ou les indemnités.
- Ces dépenses sont difficiles à réduire à court terme en raison de la rigidité des contrats de travail et des règles statutaires.

#### 3. Les charges financières

- Concernent le **remboursement des intérêts de la dette**, une obligation incontournable pour toute collectivité endettée.

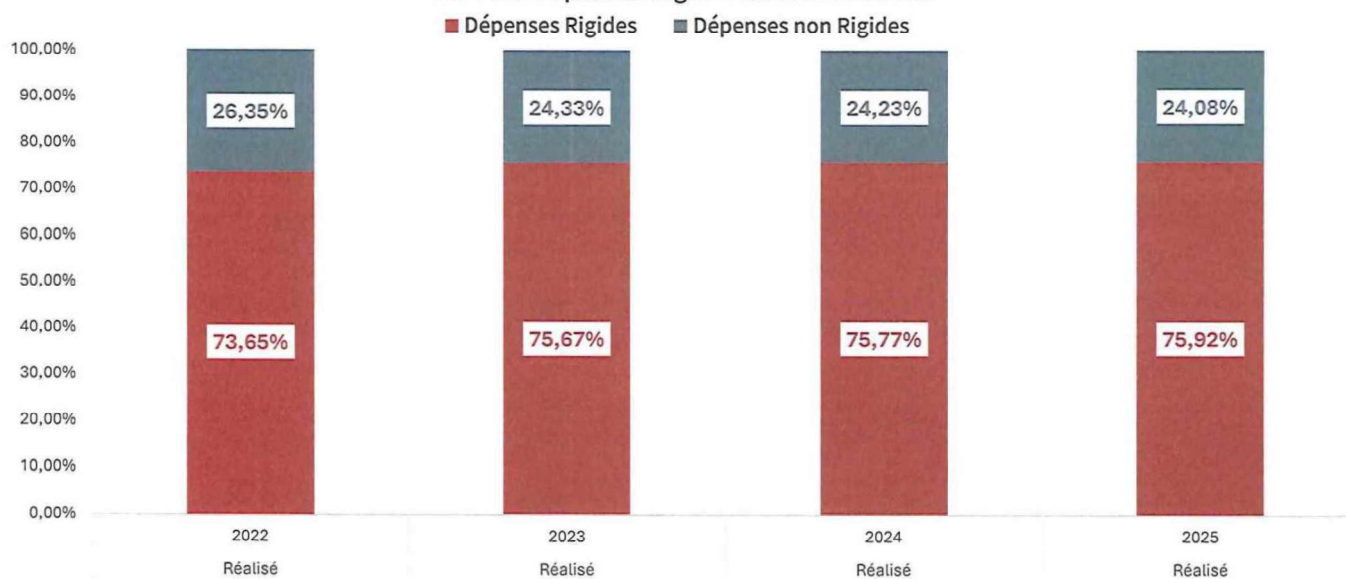
#### Pourquoi sont-elles qualifiées de rigides ?

Ces dépenses sont dites **rigides** car elles dépendent de décisions passées, souvent contractuelles ou statutaires, qui ne peuvent être modifiées qu'après des démarches longues et parfois coûteuses. Par exemple :

- Les contrats de travail du personnel sont soumis à des cadres législatifs précis.
- Les charges financières découlent de contrats d'emprunt à respecter scrupuleusement.

Si la santé financière du SDIS se détériore, l'importance des dépenses rigides peut aggraver la situation avec une moindre capacité à ajuster le budget, une pression accrue sur les autres postes de dépenses (non rigides). Tant que les finances de le SDIS sont saines, ces dépenses rigides ne posent pas de problème majeur. Elles reflètent souvent des investissements ou des choix stratégiques pertinents.

### Part des Dépenses Rigides de la Collectivité



Part des dépenses rigides de fonctionnement						
Type	Réalisé				Variation	
	Année	2022	2023	2024		2025
Dépenses Rigides		73,65%	75,67%	75,77%	75,92%	3,08%
Dépenses non Rigides		26,35%	24,33%	24,23%	24,08%	-8,62%
TOTAL		100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%

### 1.1.7. Evolution des charges de personnel

Les dépenses de personnel, regroupées dans le chapitre **012**, sont segmentées en trois grandes catégories, permettant une analyse de leur structure :

#### 1. Personnel titulaire

- Correspond aux charges liées à la rémunération des **fonctionnaires** du SDIS.
- Inclut :
  - Les salaires, Les primes, Les indemnités diverses.

#### 2. Personnel non titulaire

- Regroupe les charges liées au personnel **contractuel** (emplois temporaires ou sur mission spécifique).
  - Comprend également : les salaires, les primes, les indemnités.

#### 3. Autres charges de personnel

- Regroupe les dépenses annexes à la rémunération directe des agents :
  - Cotisations sociales (URSSAF), Coût des apprentis et des emplois d'avenir, Médecine du travail, Autres dépenses spécifiques du 012.

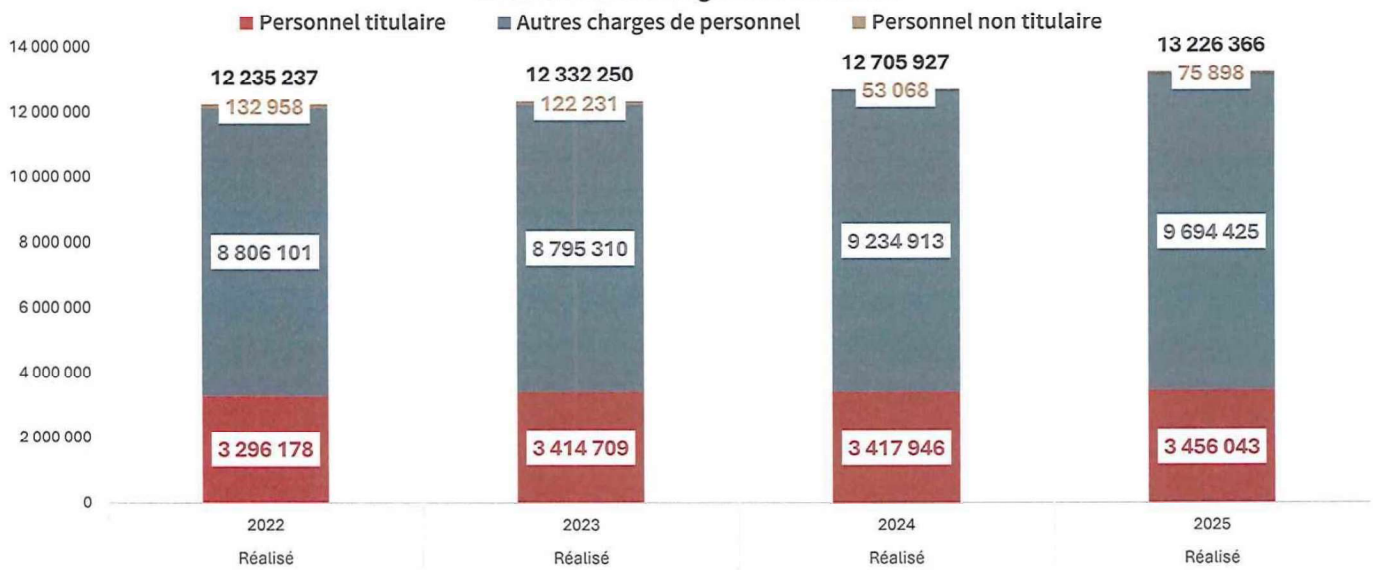
Les charges de personnel se distinguent par une croissance naturelle plus **dynamique** que celle des autres dépenses de fonctionnement. Cette augmentation repose notamment sur le phénomène de **Glissement Vieillesse Technicité (GVT)** :

#### 1. Glissement Vieillesse Technicité (GVT)

- Ce mécanisme illustre l'augmentation automatique des coûts salariaux due à l'avancement de grade des agents, l'avancement de grade des agents, la progression dans les échelons de carrière, souvent liée à l'ancienneté. Par conséquent, un agent coûtera **mécaniquement plus cher chaque année**.

Le découpage des charges de personnel et leur dynamique mettent en évidence l'importance stratégique de leur suivi pour la gestion des finances locales. Bien que le GVT soit un phénomène normal et prévisible, il nécessite, une anticipation budgétaire, une optimisation des effectifs et des progressions de carrière, une analyse régulière pour éviter que cette croissance ne fragilise l'équilibre financier global du SDIS.

### Evolution des Charges de Personnel



Dépenses : Charges de personnel					
Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation
Année	2022	2023	2024	2025	Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
Personnel titulaire	3 296 178	3 414 709	3 417 946	3 456 043	4,85%
Personnel non titulaire	132 958	122 231	53 068	75 898	-42,92%
Autres charges de personnel	8 806 101	8 795 310	9 234 913	9 694 425	10,09%
Total dépenses de personnel (012)	12 235 237	12 332 250	12 705 927	13 226 366	8,10%

### 1.1.8. Les charges de gestion

Les charges à caractère général (011) regroupent les dépenses de fonctionnement liées aux activités courantes du SDIS, notamment :

- **Fournitures et consommables** : Achat de fournitures administratives (papier, stylos, cartouches d'encre), matériels techniques nécessaires aux services (outils, équipements divers).
- **Énergie et fluides** : Factures d'électricité, gaz, eau et combustibles.
- **Entretien et maintenance** : Entretien des bâtiments (réparations, travaux de peinture). Maintenance des équipements (chauffage, climatisation, informatique).
- **Frais de déplacement et de missions** : Indemnités kilométriques. Frais de transport, hébergement, restauration pour les agents en déplacement.
- **Assurances** : Assurances des biens (bâtiments, véhicules, équipements) et des responsabilités.
- **Prestations de service extérieures** : Contrats d'entretien avec des entreprises externes. Interventions de prestataires pour des besoins spécifiques.
- **Communication et publications** : Coût des campagnes d'information (affiches, bulletins municipaux). Maintenance des sites web et services numériques.

Enjeux :

1. **Efficacité des services** : Ces charges doivent être utilisées de manière optimale pour assurer un fonctionnement efficace des services publics.
2. **Soutien à la transition écologique** : Réduction de la consommation d'énergie et utilisation de fournitures écoresponsables.
3. **Impact sur l'équilibre budgétaire** : Les charges 011 influencent directement l'épargne brute, nécessaire au financement des investissements.

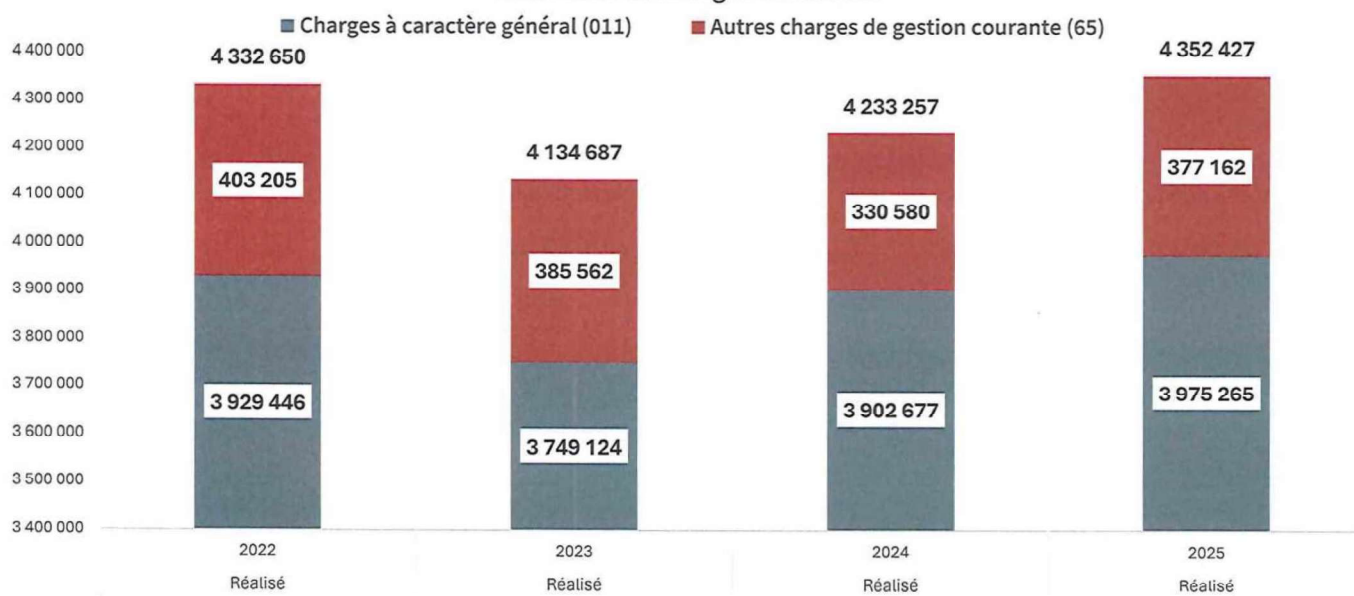
Les autres charges de gestion courante (65) regroupent des dépenses de fonctionnement liées à des obligations spécifiques, souvent de nature sociale ou contractuelle :

- **Subventions versées** : Soutien aux associations locales (sportives, culturelles, sociales). Subventions à d'autres collectivités ou organismes (syndicats intercommunaux, régies).
- **Indemnités et aides sociales** : Indemnités versées dans le cadre de politiques sociales locales. Aides exceptionnelles ou de solidarité (en cas de crise ou d'événements particuliers).
- **Versements obligatoires** : Contributions aux syndicats mixtes ou intercommunaux. Versements aux organismes tiers pour des compétences partagées.
- **Participations financières** : Aide au financement d'établissements publics ou privés (écoles, crèches). Participation au financement d'infrastructures locales.

Enjeux :

1. **Soutien au tissu associatif** : Ces charges sont cruciales pour dynamiser la vie locale et renforcer les liens sociaux.
2. **Effet levier pour l'attractivité du territoire** : Les subventions pour le développement économique, culturel et social de le SDIS.

### Evolution des Charges de Gestion



Dépenses : Charges de Gestion	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
	Année	2022	2023	2024	2025	
Charges à caractère général (011)		3 929 446	3 749 124	3 902 677	3 975 265	1,17%
Autres charges de gestion courante (65)		403 205	385 562	330 580	377 162	-6,46%
Total Charges de gestion		4 332 650	4 134 687	4 233 257	4 352 427	0,46%

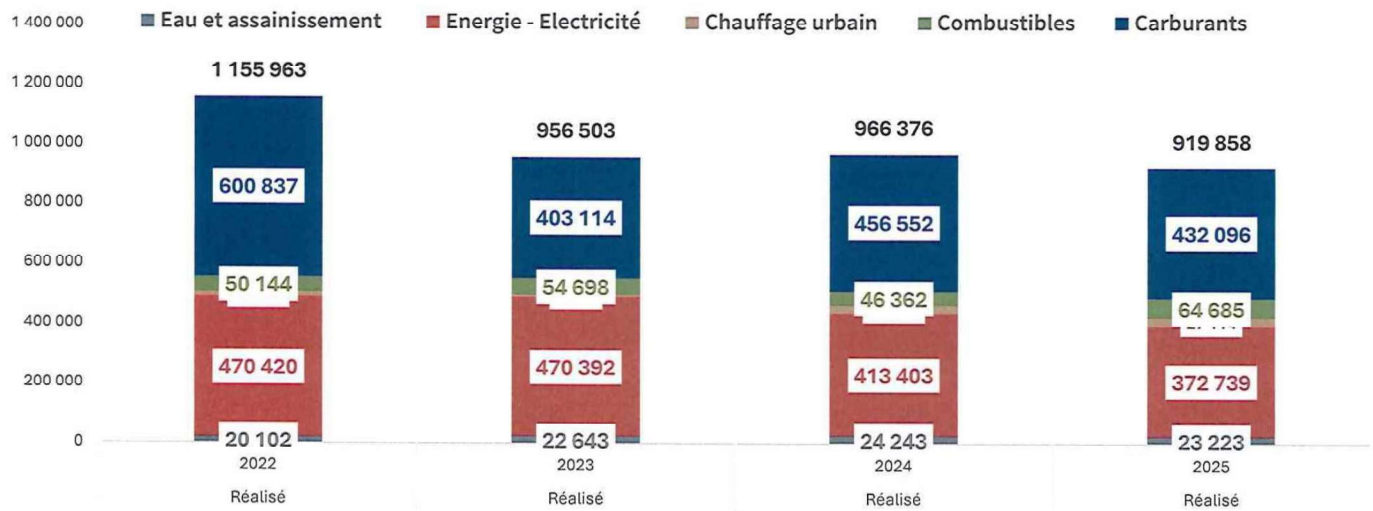
### 1.1.9. Les dépenses d'énergie

Dans un contexte de **flambée des prix de l'énergie** et de **prise de conscience accrue des enjeux environnementaux**, les SDIS sont confrontées à des défis majeurs pour gérer efficacement leurs charges liées à l'énergie, aux fluides, et aux ressources.

Ce double défi, **économique** et **écologique** se reflète dans cinq types de charges essentielles : **eau et assainissement, électricité, chauffage urbain, combustibles, et carburants**.

Dépenses : Charges d'énergie	Type	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	Variation Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
	Année					
Eau et assainissement		20 102	22 643	24 243	23 223	15,53%
Energie - Electricité		470 420	470 392	413 403	372 739	-20,76%
Chauffage urbain		14 461	5 656	25 817	27 114	87,50%
Combustibles		50 144	54 698	46 362	64 685	29,00%
Carburants		600 837	403 114	456 552	432 096	-28,08%
Total dépenses de fluides		1 155 963	956 503	966 376	919 858	-20,43%

### Evolution des Dépenses Energétiques



### 1.1.10. Analyse des charges financières

Le **chapitre 66** dans la comptabilité des SDIS regroupe l'ensemble des **charges financières**, c'est-à-dire les dépenses liées au coût de financement des emprunts et autres frais financiers. Ces charges résultent principalement de l'endettement contracté pour financer les investissements publics. Ce chapitre est central dans la gestion de la dette et reflète les efforts du SDIS pour respecter ses obligations de remboursement.

#### Composantes du chapitre 66 :

Le chapitre 66 est subdivisé en plusieurs articles qui détaillent les différentes natures de charges financières :

##### 1. Article 661 - Intérêts de la dette :

#### Focus sur l'article 66111 - Intérêts des emprunts à long et moyen terme

Description :

- Cet article regroupe les intérêts versés par le SDIS pour le remboursement de ses emprunts à moyen et long terme (généralement d'une durée supérieure à un an).
- Les intérêts sont calculés en fonction des conditions contractuelles des emprunts, notamment le capital restant dû et le taux d'intérêt.
- Ces charges constituent souvent une part importante des dépenses financières, reflétant la capacité d'endettement et la stratégie de financement du SDIS.

Dépenses : D'intérêts de la dette		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation
Type	Année	2022	2023	2024	2025	Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
Intérêts de la dette (C/ 66111)		487 524	529 984	566 643	512 028	5,03%
Autres charges financières (661)		8 869	18 968	-20 345	-14 990	-269,02%
<b>Total charges financières (66)</b>		<b>496 393</b>	<b>548 953</b>	<b>546 298</b>	<b>497 038</b>	<b>0,13%</b>

## 1.2. Solvabilité

Le **ratio de capacité de désendettement** est un indicateur clé utilisé pour évaluer la santé financière d'un SDIS. Il mesure le nombre d'années nécessaires pour que le SDIS rembourse l'ensemble de sa dette si elle y consacrait la totalité de son **épargne brute** (épargne générée par l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement).

**Formule :**

- **Encours de la dette :** Montant total de la dette restant à rembourser. / **Épargne brute :** Différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement

Zone	Durée (en années)	Interprétation
Confort	0 à 8 ans	Situation financière saine avec de bonnes marges pour emprunter et investir.
Vigilance modérée	8 à 10 ans	Les marges de manœuvre commencent à se réduire. Une surveillance accrue de l'épargne brute est nécessaire.
Vigilance renforcée	10 à 12 ans	Situation intermédiaire. La capacité d'autofinancement devient limitée, attention à la soutenabilité des projets.
Alerte	12 à 15 ans	Endettement élevé. Des mesures correctives sont nécessaires pour éviter une situation critique.
Critique	15 ans et plus	Endettement excessif. Les marges budgétaires sont inexistantes et les risques financiers majeurs.

**Enjeux pour les collectivités :**

1. **Maîtrise de l'endettement :**
  - Maintenir une capacité de désendettement saine permet de garantir une gestion financière durable.
  - Une dégradation du ratio peut limiter les marges de manœuvre pour financer des projets futurs.
2. **Préservation de l'épargne brute :**
  - L'épargne brute doit être suffisante pour couvrir à la fois le remboursement de la dette (intérêts et capital) et les investissements nécessaires au SDIS.
  - Un ratio élevé peut indiquer une sur-dépendance aux emprunts pour équilibrer le budget.
3. **Attractivité financière :**
  - Une capacité de désendettement saine améliore la perception du SDIS par les banques et les partenaires financiers.

- Cela facilite l'accès à des emprunts à taux compétitifs et des conditions de financement avantageuses.

#### 4. **Conformité avec les règles fiscales :**

- Certaines lois ou réglementations locales imposent des limites sur l'endettement des collectivités pour garantir leur solvabilité.

Les banques utilisent le ratio de capacité de désendettement pour évaluer le risque financier associé à un prêt ou à un projet de financement. Voici les principales implications :

##### 1. **Analyse de solvabilité :**

- Un ratio inférieur à 12 ans rassure les banques sur la capacité de le SDIS à honorer ses engagements financiers.
- Un ratio supérieur à 15 ans peut conduire à un **refus de prêt** ou à des conditions moins favorables (taux d'intérêt plus élevé, garanties supplémentaires).

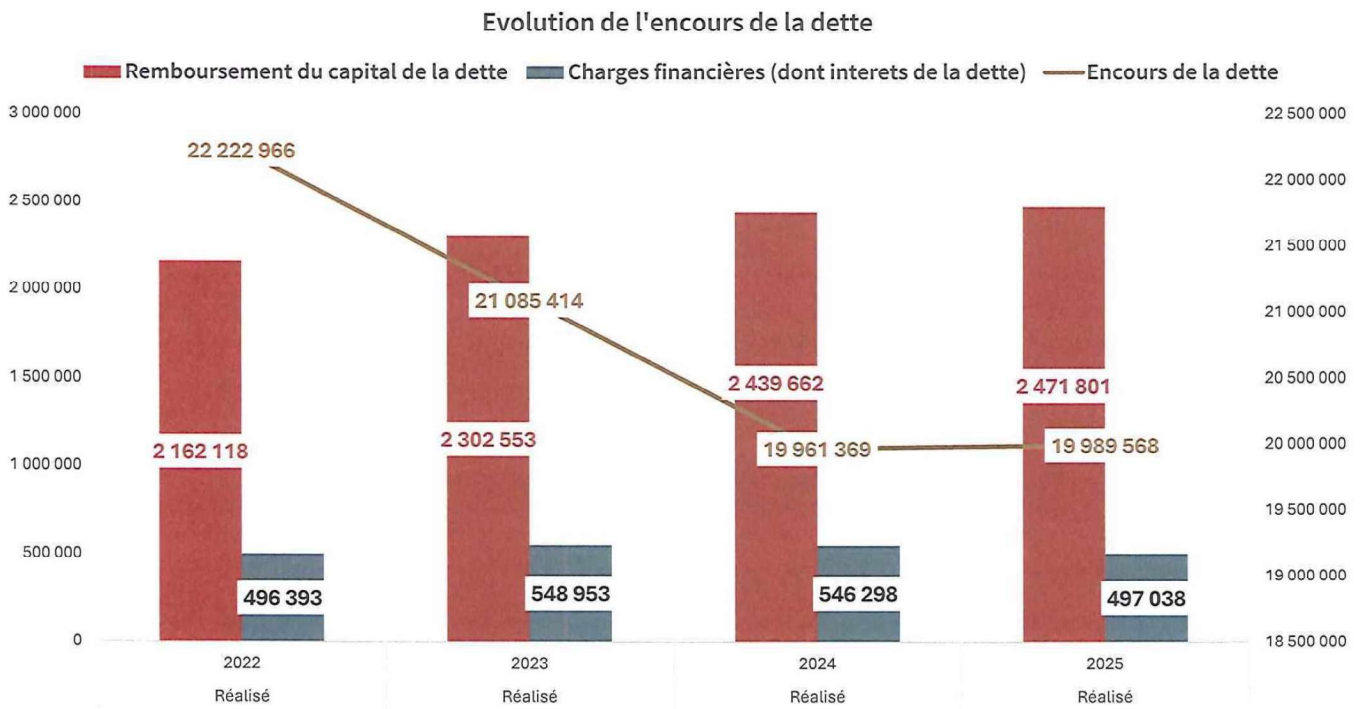
##### 2. **Fixation des conditions de prêt :**

- Les banques prennent en compte ce ratio pour ajuster la durée, le taux, ou le montant des emprunts.
- Une collectivité avec un ratio élevé devra démontrer sa capacité à générer une épargne brute plus importante dans les années à venir.

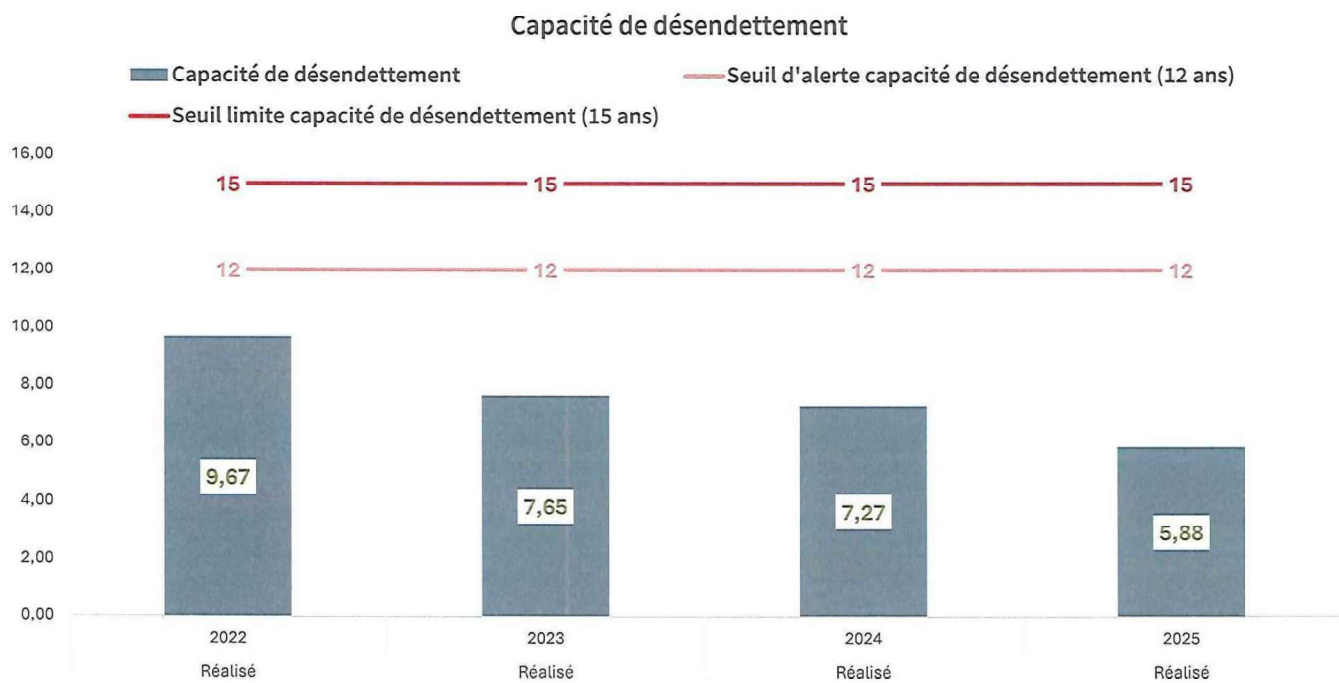
##### 3. **Suivi des engagements :**

- Pour les collectivités déjà endettées, les banques utilisent ce ratio comme un indicateur de surveillance.
- Une détérioration significative peut entraîner des restrictions dans les relations financières avec les Banques

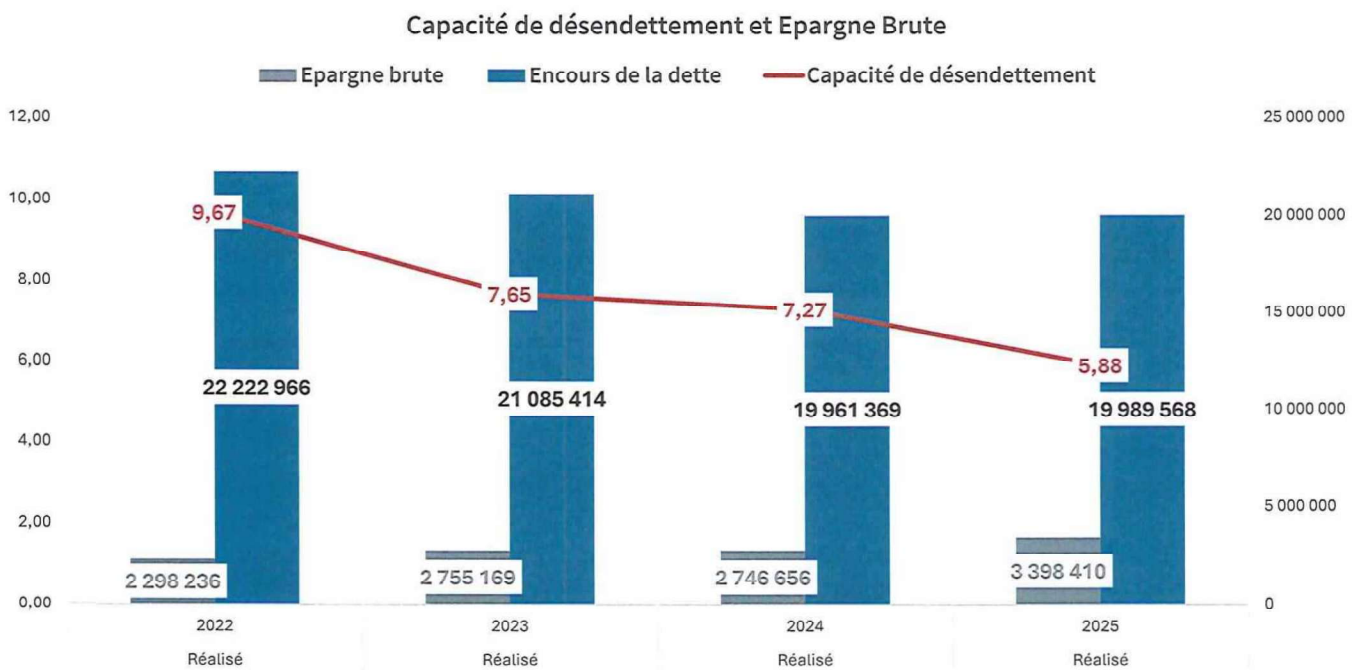
Le Graphique ci-dessous présente l'évolution de l'encours de la dette



Le Graphique ce dessous présente l'évolution de la capacité de désendettement.



Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la capacité de désendettement en lien avec les variations de l'épargne brute et de l'encours de la dette.



## ENCOURS DE DETTE

- 2022 : 22,02 M€
- 2025 : 19,80 M€
- **Évolution : -10,05%**

Désendettement progressif sur la période.

**Taux d'endettement** : 92,26% (en baisse de -17,38%)

- Encours / Recettes réelles de fonctionnement
- Passage sous la barre des 100%

**Capacité de désendettement** : 5,8 années

- Encours / Épargne brute
- Bon niveau (seuil d'alerte : 10-12 ans)

**Charges financières** : 497k€ (+0,13% vs 2022)

- Quasi-stabilité malgré la remontée des taux

**Remboursement du capital** : 2,47 M€ (+14,32%)

- Dynamique de désendettement accélérée

**Annuité totale** : 2,97 M€ (13,7% des recettes)

- Niveau soutenable (seuil : 20-25%)

Situation d'endettement saine avec des marges de manœuvre préservées pour financer les investissements futurs.

L'endettement et les charges financière	Type	Réalisé				Variation
	Année	2022	2023	2024	2025	Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
Encours de dette au 31/12		22 222 966	21 085 414	19 961 369	19 989 568	-10,05%
Recettes réelles de fonctionnement		19 901 427	19 825 207	20 346 722	21 666 122	8,87%
Taux d'endettement		111,67%	106,36%	98,11%	92,26%	-17,38%
Charges financières		496 393	548 953	546 298	497 038	0,13%
Remboursement du capital de la dette		2 162 118	2 302 553	2 439 662	2 471 801	14,32%
Durée de vie moyenne de l'encours		10,28	9,16	8,18	8,09	-21,32%

### 3.4. La stratégie de financement des investissements

Ce graphique présente l'évolution des **dépenses d'équipement du SDIS** sur une période allant de 2022 à 2025, en distinguant les différentes sources de financement et leur interaction avec les dépenses totales. Voici une analyse détaillée des éléments affichés :

#### Composantes principales du graphique :

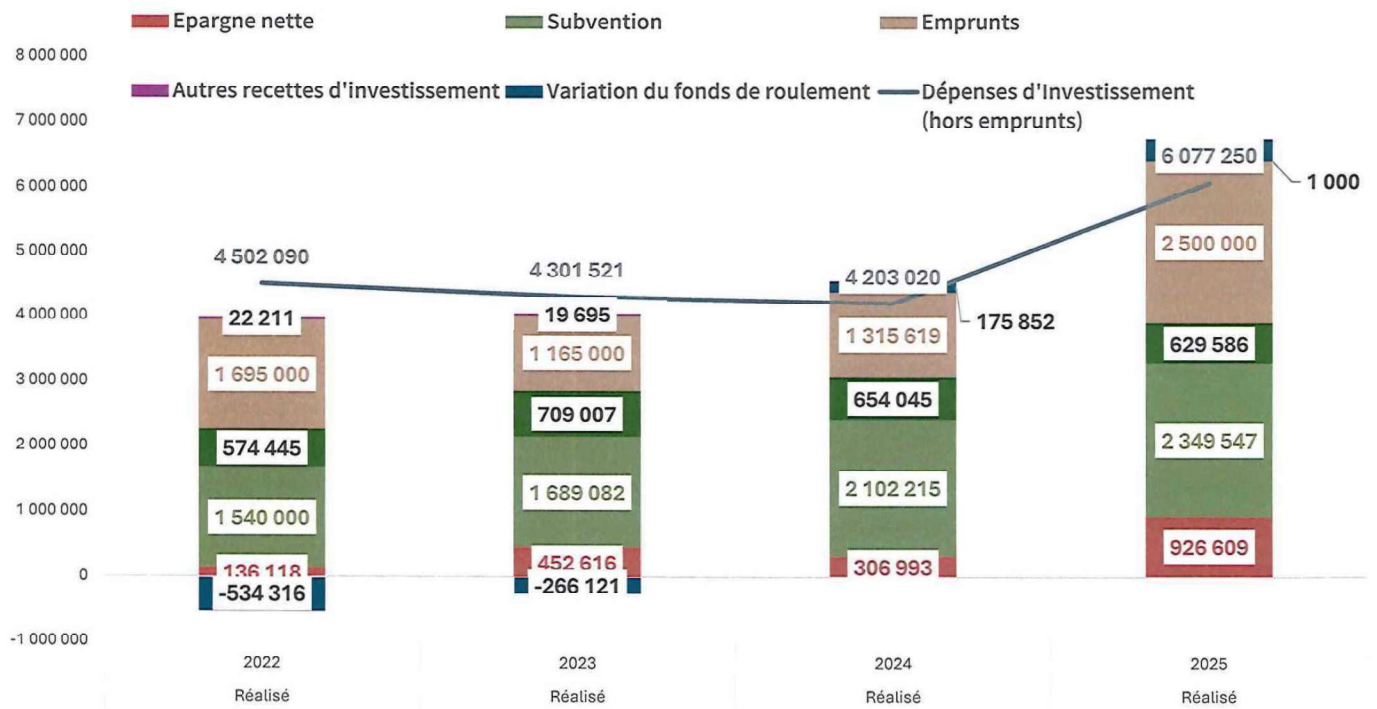
##### 1. Sources de financement des dépenses d'investissement :

- **Épargne nette (barres bleu foncé)** : Capacité d'autofinancement dégagée par les recettes courantes, après couverture des charges de fonctionnement.
- **Subventions (barres vert clair)** : Aides financières obtenues de l'État, de la région ou d'autres partenaires.
- **FCTVA (barres bleu clair)** : Remboursement partiel de la TVA sur les dépenses d'investissement.
- **Emprunts (barres orange)** : Part des dépenses financée par le recours à des emprunts.
- **Autres recettes d'investissement (barres gris clair)** : Ressources complémentaires, telles que des ventes d'actifs ou des dotations spécifiques.
- **Variation du fonds de roulement (barres marron négatives)** : Utilisation ou contribution du fonds de roulement pour équilibrer les besoins de financement. Une variation négative du fonds de roulement signifie que l'on puise dans les réserves financières pour couvrir les besoins de financement, tandis qu'une variation positive indique que des excédents sont générés et mis de côté, renforçant ainsi les réserves.

##### 2. Dépenses d'investissement :

- **Dépenses d'équipement (ligne rouge horizontale)** : Dépenses d'investissement hors emprunts, fixées à un montant constant de 150 millions d'euros sur toute la période.

### Variation du Fond de Roulement (Stratégie de Financement des Investissements)



Variation du fonds de roulement	Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
		2022	2023	2024	2025	
<i>Recettes réelles d'investissement</i>		3 831 656	3 582 784	4 071 878	5 480 133	43,02%
<i>Épargne nette</i>		136 118	452 616	306 993	926 609	580,74%
<i>Subvention</i>		1 540 000	1 689 082	2 102 215	2 349 547	7000000,00%
<i>FCTVA</i>		574 445	709 007	654 045	629 586	6831000,00%
<i>Emprunts</i>		1 695 000	1 165 000	1 315 619	2 500 000	47,49%
<i>Affection de résultat de la section fonctionnement (1068)</i>		0	0	0	0	0,00%
<i>Autres recettes d'investissement</i>		22 211	19 695	0	1 000	-95,50%
<b>Total des recettes hors 1068</b>		<b>3 967 774</b>	<b>4 035 400</b>	<b>4 378 872</b>	<b>6 406 742</b>	<b>61,47%</b>
<b>Dépenses d'Investissement</b>		<b>4 502 090</b>	<b>4 301 521</b>	<b>4 203 020</b>	<b>6 077 250</b>	<b>34,99%</b>
<b>Variation du fonds de roulement</b>		<b>-534 316</b>	<b>-266 121</b>	<b>175 852</b>	<b>329 491</b>	<b>-161,67%</b>

## DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT

### Dépenses d'investissement :

- 2022-2024 : stable autour de 4,2-4,5 M€
- 2025 : **6,08 M€** (+44,8% vs 2024)

Cette accélération traduit un cycle d'investissement important en 2025, probablement lié à des besoins de renouvellement d'équipements.

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### Structure de financement 2025 :

- Subventions : 2,35 M€ (39%)
- Emprunts : 2,50 M€ (41%)
- Épargne nette : 0,93 M€ (15%)
- Autres recettes : 0,30 M€ (5%)

### Évolution des subventions :

- 2022 : 1,54 M€
- 2025 : 2,35 M€ (+52,6%)

Le taux de subventionnement de 39% est satisfaisant et démontre une bonne capacité à mobiliser des financements externes.

#### **Évolution des emprunts :**

- 2023 : 1,17 M€ (point bas)
- 2025 : 2,50 M€

L'augmentation du recours à l'emprunt finance la montée en puissance des investissements. À mettre en perspective avec la baisse de l'encours global de dette (-10% au fonctionnement) et les charges financières stables (+0,13%).

#### **FONDS DE ROULEMENT**

##### **Variation :**

- 2022 : -534 k€
- 2023 : -266 k€
- 2024 : +176 k€
- 2025 : +329 k€

Après deux années de consommation de trésorerie (2022-2023), le fonds de roulement se reconstitue progressivement depuis 2024, signe d'un retour à l'équilibre de la section d'investissement.

**Taux d'autofinancement 2025 :** (Épargne nette + Subventions) / Dépenses = (0,93 + 2,35) / 6,08 = **53,9%**

Plus de la moitié des investissements sont couverts sans recours massif à l'emprunt.

**Effort d'équipement :** Dépenses d'investissement / Recettes réelles  $\approx$  **28%**

Ce ratio élevé témoigne d'un effort d'investissement soutenu.

Le SDIS 04 mène en 2025 un programme d'investissement ambitieux (6M€), financé de manière équilibrée entre subventions (39%), emprunts (41%) et autofinancement (20%). Les indicateurs de soutenabilité (désendettement, charges financières, reconstitution du FdR) restent maîtrisés.

Dépenses d'équipement	Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Variation Réalisé 2022 / Réalisé 2025 en %
		2022	2023	2024	2025	
Dépenses réelles d'investissement		6 664 208	6 604 074	6 642 683	8 549 052	28,28%
Subventions d'équipements versées				300 000	0	
Dépenses d'équipement		4 502 090	4 301 521	3 903 020	6 077 250	34,99%
Dépenses financières		2 162 118	2 302 553	2 439 662	2 471 801	14,32%
% dépenses d'équipement		67,56%	65,13%	58,76%	71,09%	5,23%
% dépenses financières		32,44%	34,87%	36,73%	28,91%	-10,88%